

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Cote : B. 61

---

CENTRE ORSTOM DE CAYENNE

---

PAYSAGES VEGETAUX DE LA GUYANE

J.-J. de GRANVILLE

Décembre 1973

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Cote : B. 61

---

CENTRE ORSTOM DE CAYENNE

---

PAYSAGES VEGETAUX DE LA GUYANE

J.-J. de GRANVILLE

Décembre 1973

## PAYSAGES VEGETAUX DE LA GUYANE

J.-J. de GRANVILLE

Le voyageur européen qui pour la première fois survole la Guyane est, presque sans exceptions, surpris et impressionné par la monotonie d'un paysage où son regard cherche en vain quelque village, route, culture, prairie, montagne. Sous ses yeux se déroule à perte de vue, à condition qu'il n'y ait pas trop de nuages, le moutonnement vert épinard des collines uniformément couvertes de forêt qui, vue de loin, semble très homogène.

Si, par contre, son avion perd de l'altitude, le détail des cimes jointives des arbres et la gamme de teintes extrêmement étendues qu'il distingue alors lui laissent deviner l'infinie complexité et la richesse floristique de la forêt qu'il survole. De temps à autre, la brillante tache rose ou jaune vif d'un arbre en fleurs attire le regard ; il s'agit généralement de quelque Vochysiacee ou Bignoniacee. Les silhouettes gris clair des arbres défeuillés qui parsèment la voûte pourraient faire croire à notre voyageur que ce sont des squelettes végétaux restés sur pied. Il n'en est rien : si, dans les pays tempérés, presque tous les arbres perdent leurs feuilles pendant la saison froide, l'uniformité du climat équatorial auquel est soumise la Guyane, surtout à l'intérieur des terres, n'impose aucune contrainte thermique ou hydrique à la forêt où chaque essence peut épanouir librement son rythme propre de feuillaison et défeuillaison quel qu'il soit. C'est pourquoi, à une même saison, on peut voir des arbres nus, d'autres couverts de jeunes feuilles vert tendre, d'autres en fleurs, d'autres enfin - la majorité - nantis de leur épais feuillage vert sombre. De part en part, un "géant" émerge et dresse sa cime majestueuse nettement au-dessus des autres. Bien souvent, c'est une Légumineuse ou un "fromager" (Ceiba pentandra) parfois une Combrétacée (Terminalia amazonia), un "cajou" (Anacardium spruceanum) ou un "grignon fou" (Qualea ou Vochysia).

Le manteau vert n'est interrompu que par les rivières ou "criques" : les plus larges dont les méandres d'eau limoneuse, couleur "café au lait", ne manquent pas d'attirer le regard. Plus rarement encore, on peut avoir la chance d'apercevoir la pente dénudée d'une "savane-roche" (scientifiquement appelée inselberg) ou parfois aussi, dans le lointain, quelque plateau tabulaire aux pentes douces.

Ce n'est qu'à l'approche des côtes que la forêt cède la place, par endroits, à de vastes plaques vert clair de végétation herbacée où, parfois, miroite l'eau. Ce sont les savanes et marais côtiers. Enfin, presque partout, le long du rivage, réapparaît une étroite bande forestière de teinte très uniforme, la mangrove à palétuviers.

---

Examinons maintenant, de plus près, ces formations végétales que nous venons de survoler rapidement.

Si nous longeons la côte, nous remarquons que celle-ci ne présente pas le même aspect partout. Certaines zones, d'où l'on ne peut s'approcher sans risque de s'enliser, sont en voie d'envasement : la terre gagne du terrain sur la mer. C'est le domaine de la mangrove, inondée à chaque marée par l'eau salée. Cette formation végétale, de quelques mètres à quelques centaines de mètres de large, caractéristique de tous les rivages tropicaux, est presque exclusivement composée de "palétuviers blanc" (Avicennia nitida) dont les racines, noyées, ne pourraient respirer si elles n'étaient pourvues de pneumatophores, organes respiratoires qui ressemblent à de petites tiges, se dressant verticalement à quelques dizaines de centimètres au-dessus du sol. Au large, les bancs de vase récents qui ne sont pas encore occupés par la mangrove émergent à marée basse.

D'autres zones sont, au contraire, soumises à l'érosion : la terre recule devant l'océan, la mangrove âgée est constamment détruite et les troncs des palétuviers jonchent le rivage. Lorsque toute la mangrove a disparu, la végétation de terre ferme est, à son tour, attaquée. C'est le cas de l'anse de Rézire. Les mangroves occupent environ 0,6 % (530 km<sup>2</sup>) de la surface totale de la Guyane.

Fréquemment, le rivage est bordé par des formations sableuses. Qu'il s'agisse de simples cordons littoraux ou de larges et belles plages comme celles de l'île de Cayenne, la végétation, pauvre et très aléatoire, est caractérisée par des lianes rampantes, un peu charnues, en particulier le "haricot-plage" (Canavalia maritima), dont les graines sont comestibles, et Ipomoea pes-caprae aux corolles mauves en forme d'entonnoir et aux feuilles ayant la silhouette d'empreinte d'un sabot de chèvre, d'où son nom.

Plus en retrait, poussent fréquemment, parmi les broussailles denses, de grands cactus en forme de cierge, Cereus curtisii. Les cocotiers (Cocos nucifera) se reproduisent spontanément sur plusieurs plages sableuses de la Guyane, en particulier aux îles du Salut.

Les savanes et marais côtiers ne couvrent que 1,7 % (1.550 km<sup>2</sup>) de la superficie du département et se présentent sous de multiples aspects.

Les savanes doivent leur existence à la fois à des facteurs climatique et édaphique (structure et composition du sol) et la végétation y est, par surcroît, maintenue à l'état herbacé par le passage des feux, chaque année, vers le mois d'août. Les savanes dites "basses", les plus sèches, sont de vastes étendues de petites herbes, surtout des Graminées et des Cypéracées, dépassant rarement 30 cm de haut, fréquemment parsemées de nombreux arbrisseaux nains, très caractéristiques, à feuilles coriaces et duveteuses, Byrsonima verbascifolia. Parfois aussi, et notamment le long de la route qui relie Cayenne à Kourou, on y remarque des arbustes couverts de grandes fleurs violettes en saison sèche, Rhyachanthera grandiflora. Les savanes "hautes", par contre, sont composées d'herbes et de plantes ligneuses pouvant atteindre 1,5 m de haut, Graminées, Cypéracées, Mélastomacées, Légumineuses, Polygalacées, Rubiacées, Composées etc... Parmi les arbrisseaux, Clidemia rubra et Curatella americana sont souvent les plus abondants.

A la limite des formations marécageuses, ainsi que dans les fossés bordant les routes, pousse une herbe bien connue des guyanais et utilisée à des fins ornementales, le "petit balisier" (Heliconia psittacorum) dont les inflorescences aux bractées rouge-orangé se dressent jusqu'à 1 m au-dessus du sol.

Il n'est pas rare de voir, dans les savanes, des bosquets isolés et surtout des "forêts-galeries" suivant rigoureusement le cours des ruisseaux, où abonde le "palmier-bâche" (Mauritia flexuosa), seule espèce de Guyane à posséder des feuilles digitées. D'autres palmiers poussent dans les endroits bien drainés des savanes côtières comme l'"awara" (Astrocaryum vulgare) et le "moucaya" (Acrocomia lasiospatha).

Les marais proprement dits appartiennent aussi à plusieurs catégories. Dans les zones d'eau très saumâtre, ils se présentent souvent sous l'aspect de tapis herbacés vert foncé d'Eleocharis mutata à l'état pur, Cypéracée sans













les Légumineuses, les Lécythidacées, les Lauracées, les Rosacées, les Vochysiacées et les Sapotacées.

Les Légumineuses, qui occupent la première place, sont représentées par de nombreuses espèces comme l' "angélique" (Dicorynia guianensis), très belle essence dont le bois est exploité dans la région côtière, le "bois violet" (Peltogyne venosa), apprécié en menuiserie pour sa belle couleur, le "boubouni" (Iapa bourgoni), le "wacapou" (Vouacapoua americana), tous deux utilisés pour leur bois ainsi que bien d'autres encore. Ces grands arbres ont, aux yeux du profane, des troncs qui se ressemblent beaucoup et il faut l'expérience des forestiers ou des indigènes (indiens et noirs réfugiés) pour les reconnaître à leur seul aspect ou en y faisant une petite entaille d'un coup de sabre. D'autres, comme le "bois-corbeau" (Swartzia remigera), au tronc tourmenté, pourvu de grands contreforts rubanés qui se prolongent en ailes jusqu'aux premières branches, sont plus faciles à distinguer.

Les Lécythidacées sont célèbres par leurs curieux fruits, en forme de récipient, muni d'un couvercle qui se détache à maturité et libèrent les graines. Lorsqu'ils ont la forme de petites marmites aux épais parois ligneuses, pouvant atteindre la taille d'un beau melon (Lecythis), on les appelle "canari-macaques". Les singes sont, en effet, très friands de leurs graines, également comestibles pour l'homme, et tentent de les ouvrir avant la chute du couvercle, en les cognant contre les grosses branches. Les "canari-macaques" font aussi office de cendriers rustiques dans les appartements cayennais. Par contre, s'ils sont allongés, en forme de tube aux parois minces, arrondi à une extrémité, ce sont des "mahots-cigares" (Couratari). En Guyane, on appelle "mahot" toutes les Lécythidacées dont l'écorce souple se déchire facilement en longues et solides lanières, servant à faire des bretelles de fusil ou de "catouri-dos" (hotte).

Toutes les Lauracées sont appelées "cèdres", bien qu'elles n'aient aucun rapport avec les conifères du même nom. Leur bois, dur et odoriférant, est employé pour de multiples usages. L'un des plus connus est le "bois de rose" (Aniba rosaeodora), longtemps exploité pour la fabrication de parfums.

Quant aux Rosacées arborescentes, ce sont les "gaullettes" des gyanais dont le bois fendif sert à faire des lattes qui, une fois tressées, deviennent les "murs" et les cloisons de cases rustiques.

Il existe de nombreux arbres qui, blessés d'un coup de sabre, exsudent un latex abondant, en général blanc comme du lait. Le plus souvent, ce sont des





le maximum de lumière, telles Pariana campestris, Ichnanthus panicoides, les Pharus ainsi que toutes les espèces du genre Olyra. Avec un peu de chance, le promeneur peut découvrir à ses pieds une minuscule herbe sans feuilles, à la tige blanche ou translucide, épanouissant, presque au ras du sol, une ou plusieurs délicates fleurs bleues, roses, jaunes ou blanches. C'est une Gentianacée.

Au pied des collines, là où s'écoulent difficilement des ruisseaux d'eau plus ou moins stagnante, la forêt cède la place aux "pinotières"; presque exclusivement composées de palmiers "pinots" ou "wassaié" (Euterpe oleracea) dressant leur élégant feuillage au sommet de troncs élancés, groupés en touffes géantes. Parfois, d'autres espèces des marécages se mêlent aux "pinots". Ce peut être d'autres palmiers ou des "manils" (Symphonia globulifera), au latex rouge, ou encore, parmi les herbes, des fougères, des Rapatécées dont les feuilles évoquent celles des iris, ou des "aroumans" (Isochnosiphon arouma et Isochnosiphon obliquus) dont les tiges, nues et rigides, matière première des vanneries de Guyane, portent à leur extrémité des bouquets de grandes feuilles ovoïdes, dissymétriques au sommet. Comme dans la mangrove, les arbres des marécages ont des racines pourvues de pneumatophores qui se dressent au dessus de l'eau. Ceux des "pinots" sont droits et fins, ceux des "manils", au contraire, sont robustes et recourbés en arceaux qui entravent singulièrement la marche. Ce sont des pneumatophores genouillés, les "jambes-chien" des guyanais.

Les "pinotières" sont, à l'intérieur de la Guyane, très localisées le long des ruisseaux mais, dans la zone côtière, il existe une "pinotière" géante qui recouvre presque toute la plaine de Kaw, à l'ouest de l'estuaire de l'Approuague. Des projets d'exploitation visant à la mise en conserve des coeurs de palmiers "pinots" dans cette région ont été ébauchés, il y a quelques années.

Il arrive qu'au cours de la progression en forêt, on se heurte brutalement à un obstacle difficile et long à percer, qu'il vaut mieux contourner, quitte à allonger le chemin : c'est une "camrouze", végétation dense, ne dépassant pas 3 ou 4 mètres de haut, uniquement formée des tiges creuses, ramifiées et entrelacées de "calumets" (Lasiacis ligulata), Graminée à l'aspect de bambou.

Les rares sommets de la Guyane, dont le plus haut ne culmine qu'à 850 mètres environ, d'accès difficile en raison de leur éloignement des fleuves, appartiennent à deux catégories.

Sur les roches cristallines, ce sont des inselbergs ou "savanes-roches", dômes de granite en général, où s'installe une végétation basse et très clairsemée, adaptée à la sécheresse et à la quasi absence de sol, comme les épiphytes de la forêt. On y trouve des plantes charnues, coriaces, épineuses ou pourvues de feuilles très petites afin de réduire l'évaporation. Certaines d'entre elles perdent même leurs feuilles en saison sèche. Parmi les Orchidées, qui abondent, les Cyrtopodium ou "calous-diable" dressent de grandes inflorescences de fleurs jaunes. Les "ananas sauvages" (Broméliacées) sont également fréquents ainsi que certaines Graminées, Cypéracées et Composées. Parmi les arbrisseaux qui forment de petits massifs au milieu de la végétation herbacée des "savanes-roches", on peut citer les Clusia, aux feuilles brillantes et coriaces, terrestres ici mais représentés dans la forêt par des espèces épiphytes. Ces inselbergs constituent, par ailleurs, des sites tout à fait exceptionnels en Guyane, non seulement par leur végétation fleurie et intéressante, mais aussi par le panorama souvent grandiose que l'on peut y découvrir, sur plusieurs dizaines de km à la ronde, du haut de leurs véritables toboggans de granite.

Le deuxième type de "montagnes" guyanaises se trouve sur des socles de "roches vertes". Ce sont de larges plateaux tabulaires, généralement protégés par une épaisse cuirasse latéritique. Contrairement aux inselbergs, la forêt les recouvre entièrement et prend un aspect caractéristique en raison de l'humidité constante et des brouillards qui y règnent : les branches et les troncs sont couverts de manchons de mousses et d'épiphytes, beaucoup plus abondants qu'en plaine. En outre, aux endroits où affleure la latérite, par suite de la faible épaisseur de terre la forêt prend un aspect rabougri et devient très riche en lianes.

Dans le cas des inselbergs comme dans celui des plateaux tabulaires, c'est à partir de 500 mètres d'altitude environ que la composition floristique commence à se différencier de celle de la plaine et à prendre un caractère original, faiblement montagnard, avec des affinités surinamiennes, vénézuéliennes voire andines.

---